



01-08-2024

Réouverture partielle de la forêt de Chailluz

Suite aux très forts vents qui ont touché Besançon dans la nuit du 20 au 21 juillet, des équipes de bûcherons municipaux ont été sollicitées pour dégager les routes et chemins forestiers mais aussi pour sécuriser les parkings et sentiers du secteur. Cet investissement a permis à la forêt de Chailluz de rouvrir au public ce mercredi 31 juillet. Cependant, la zone la plus impactée (délimitée en lien avec l'Office National des Forêts), présente toujours un risque fort de chute d'arbres et/ou de branches. En conséquence, ce secteur reste interdit au public (*plan ci-joint*).

L'accès ainsi que la circulation des piétons, cyclistes et de tous véhicules motorisés ou non, sont rétablis uniquement au hameau des Grandes Baraques, sur les sentiers, routes forestières et parkings situés au nord du chemin du Maupertuis et à l'est de la route forestière des Chapelets.

Des rondes de surveillance par la Police Municipale, en lien avec l'ONF, seront effectuées afin de sensibiliser les usagers de la forêt au respect des secteurs fermés au public ainsi qu'au règlement des espaces naturels et forestier communaux.

Les accueils de loisirs Vital'Chailluz et MJC Palente ont repris.

La forêt de Bregille reste quant à elle fermée. Les premiers constats présentent des dommages forestiers et matériels pour certains riverains. La sécurisation du parcours santé sera engagée dans les prochains jours. La date de réouverture fera l'objet d'une prochaine communication.

Contacts

Fabienne BRAUCHLI

Adjointe à la maire déléguée à la transition écologique, aux espaces verts et à la biodiversité

Samuel LELIEVRE

Directeur Biodiversité et Espaces verts

Contacts presse

Auriane CALVÉS

Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23

06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr

cecile.prudhomme@besancon.fr